

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL des JEUNES

SEANCE DU 11 Janvier 2018

L'an deux mil dix- huit et le Jeudi 11 Janvier, à dix- sept heures trente, le Conseil Municipal des Jeunes, légalement convoqué, s'est réuni dans la nouvelle salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Didier Vila et Solveig Louveau, tuteurs.

Etaients présents : - *Elsa Bressan Jean, Noémie Brotto, Louis Brunet, Thibaud Papineschi et Matthieu Vargas* .

Absent : Charlotte Mercier

-Rappel de la séance précédente

-Cérémonie des vœux : nous tenons à féliciter les conseillers pour leur comportement lors de cette manifestation et notamment lors de leur intervention pendant le diaporama. Ce n'est pas évident de parler micro en main devant une assemblée d'adultes. Encore bravo !

-Travaux en cours : pas tout à fait terminées, les affiches pour le compostage, le tri des déchets et l'interdiction des chiens, *devront l'être* pour la prochaine séance puisque nous irons rendre visite à l'imprimeur pour finalisation.

Contact doit être pris également avec le service technique pour étudier la réalisation des supports(Didier) puisque, dans un passé récent, les affiches autocollantes, réalisées par le premier CMJ, ont été retirées des containers, par le prestataire, sans nous prévenir.

L'emplacement de ces panneaux a été retenu : compostage dans les jardins, recyclage aux emplacements des containers, interdiction des chiens devant l'école et dans le jardin des puits.

Leur nombre doit être également déterminé.

-Initiation aux premiers secours : nous devons nous rapprocher du corps des sapeurs-pompiers (Solveig) afin de voir comment une telle démarche peut être envisageable et réalisable.

-Chant repas du 3° âge : après une répétition des 3 chansons qui seront interprétées (« Merry Christmas », « Et si c'étaient les marmots », « Noël jazz ») rendez-vous est pris pour le samedi 27 Janvier au foyer aux environs de 14heures.(pensez à amener votre cahier de chants)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Le prochain CMJ est fixé au jeudi 8 février à 17h30